

## **Une vaste coalition dénonce l'échec annoncé de la réforme du régime forestier**

**Québec, le 25 avril 2025** – Une vaste coalition rassemblant un large éventail d'acteurs de la forêt — groupes environnementaux, organisations syndicales représentant les travailleurs de la filière forestière québécoise, gestionnaires de zecs et de pourvoiries — condamne le projet de loi no 97 déposé par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts. Les organisations parlent d'une même voix pour dénoncer l'échec annoncé de la réforme du régime forestier si ce projet de loi, longuement attendu, n'est pas revu en profondeur, puisqu'il ne répond ni aux enjeux actuels, ni aux défis à venir.

### **Des reculs environnementaux et sociaux**

Les organisations dénoncent d'importants reculs environnementaux et sociaux, notamment la concentration du pouvoir décisionnel vers le Forestier en chef et les aménagistes forestiers régionaux, un zonage qui cède minimalement 30 % du territoire forestier public à l'industrie, l'abolition des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire, l'affaiblissement de la définition de l'aménagement écosystémique et un flou dans le mécanisme de consultation du public et des acteurs du milieu.

La coalition demande à la ministre une réelle modernisation du régime forestier qui assure une foresterie véritablement durable et inclusive au Québec. Cette réforme doit être impérativement couplée à une nouvelle stratégie de développement industriel et de transition juste, qui permettront ensemble de diminuer les pressions sur les écosystèmes et les espèces, d'apaiser les conflits avec les autres usagers de la forêt, de répondre aux menaces tarifaires, d'assurer la pérennité des emplois et d'adapter les forêts à la crise climatique.

### **Absence de véritable dialogue social**

Les organisations dénoncent aussi un processus opaque ayant mené à la rédaction de ce projet de loi et l'absence d'un véritable dialogue social sur cette importante réforme. Les propositions qui s'y retrouvent n'ont pas fait l'objet d'une consultation de la société civile en bonne et due forme, outre durant des rencontres à huis-clos liées à des ententes de confidentialité.

### **Sommet sur la forêt le 20 mai prochain : mobilisation pour une vision commune du régime forestier**

Les organisations estiment que le secteur de la forêt n'a pas besoin d'une réforme polarisante, mais d'un dialogue inclusif pour trouver des solutions durables. C'est pourquoi les organisations syndicales représentant les travailleurs de la filière forestière québécoise organisent le Sommet sur la forêt, qui se tiendra le 20 mai prochain à Saguenay. Cet événement rassemblera une diversité d'acteurs du milieu forestier désireux de contribuer à

l'avancement d'une foresterie durable et équitable, en explorant des alternatives aux enjeux actuels et en abordant de manière concrète la question de la transition juste du secteur forestier. Les organisations demandent à la ministre de modifier son projet de loi à la suite des discussions et des propositions qui émaneront de ce sommet.

## CITATIONS

« La réforme proposée ne permettra pas de résoudre la crise économique, sociale et environnementale en forêt. Si le projet de loi 97 n'est pas modifié, cette réforme va attiser la contestation et les tensions sociales, fragiliser davantage les écosystèmes forestiers, rendre nos forêts plus vulnérables aux changements climatiques, nuire à la prévisibilité et précariser les travailleurs, les travailleuses et les communautés qui dépendent d'une forêt en bonne santé », **Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.**

« Dans sa forme actuelle, le projet de loi visant à moderniser le régime forestier est un rendez-vous raté avec la protection du territoire, des écosystèmes et des espèces. C'est le fruit d'un ministère état dans l'état qui impose sa vision industrielle étroite sans véritable égard aux autres missions gouvernementales et autres usagers. Ce nouveau régime contient tous les ingrédients pour nuire à l'acceptabilité sociale, à la pérennité des emplois et à la protection d'une ressource collective chère aux Québécois, notre forêt publique », **Alain Branchaud, directeur général à la SNAP Québec.**

« Face à la crise économique que traverse l'industrie forestière et à la nécessité de préserver les écosystèmes, les travailleurs et travailleuses sont à la recherche de solutions pérennes. Malgré les prétentions de la ministre, ce projet de loi échouera à protéger les emplois tout en attisant les tensions déjà palpables avec de nombreux partenaires du milieu forestier. Les conflits créeront une plus grande imprévisibilité et un environnement d'affaires qui éloignera les investisseurs dont nous avons cruellement besoin. Pour rendre nos emplois durables, nous avons besoin d'un approvisionnement en bois fiable et d'une nouvelle stratégie industrielle pour la filière. Sur ces deux fronts, le projet de loi rate sa cible », **Daniel Cloutier, directeur québécois d'Unifor.**

« Nous avons participé activement tout au long du processus qui nous laisse profondément déçus du projet de loi visant la réforme du régime forestier. Il doit impérativement faire l'objet de travaux supplémentaires, car il ne répond ni aux attentes ni aux besoins de protection du territoire, de la biodiversité et du développement des activités à plus faible impact environnemental, comme les activités fauniques, récréotouristiques et de villégiature. De surcroît, la vision proposée accentuera les iniquités dans le dialogue social au bénéfice de la productivité ligneuse, tout en mettant en péril la protection de la forêt publique et le développement économique régional durable et moderne », **Myriam Bergeron, directrice générale de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs et de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique.**

« Ça fait des années que le secteur forestier passe d'une insécurité à l'autre, dans l'attente d'une véritable évolution. Les personnes et les communautés qui en vivent ont attendu

longtemps, et ce qui est sur la table aujourd'hui reste flou et grandement incomplet. Certaines pistes sont intéressantes, mais leur mise en œuvre soulève encore trop d'inconnus. Ce qu'on a devant nous, ce sont des bases de travaux qui laissent en suspens une foule de questions et d'incertitudes. Ce qu'on souhaite, c'est un régime forestier inclusif, capable d'assurer la pérennité des emplois et la vitalité des communautés. Pour y arriver, il faudra sécuriser et impliquer l'ensemble des intervenants, et espérer une écoute réelle lors des études du projet de loi », **Luc Vachon, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).**

« Qu'on assure un approvisionnement stable aux entreprises, c'est légitime. Mais le faire sans dialogue réel, sans diversification, sans créer davantage de transformation ici même au Québec, c'est rater une occasion historique. La ministre prétend parler en notre nom, il faudrait qu'elle commence par nous écouter. On ne bâtira pas une foresterie durable en sacrifiant la voix de ceux et celles qui en vivent », **Nicolas Lapierre, directeur adjoint, Syndicat des Métallos.**

« Le gouvernement parle d'aménagement durable, mais oublie des acteurs de première ligne qui aménagent, entretiennent et protègent activement nos forêts publiques depuis des décennies. Nous sommes des passionnés de la forêt engagés dans nos communautés et avons une vision de développement durable pour nos territoires visités par plus d'un demi-million de Québécois chaque année. Ce projet de loi nous inquiète par son absence de vision intégrée et de cohérence économique », **Dominic Dugré, président - directeur général de la Fédération des pourvoiries du Québec.**

« Pour les travailleurs, on déplore que le projet de loi ne contienne pas de conditions claires pour que les compagnies puissent avoir droit aux volumes de bois de notre forêt publique. Ce bois devrait soutenir le développement des régions, ça devrait être clair, dans la loi, et ne pas dépendre du bon vouloir du ministre qui sera en place quand un industriel voudra déménager nos jobs. Le projet de loi de la ministre Blanchette Vézina laisse malheureusement 100 % de la planification dans les mains de l'industrie forestière. Dès le rapport Coulombe, qui a suivi le film L'erreur boréale, on savait déjà que c'était une erreur. Ça l'est encore. On s'inquiète aussi de l'aménagement intensif qui est prévu dans le tiers de nos forêts. Ça risque de nous faire perdre la certification environnementale FSC qui est importante pour vendre notre bois, notamment en Europe. Cet aménagement intensif devrait être discuté et planifié, notamment avec ceux qui effectuent le travail et avec les Premières Nations », **Dominic Tourigny, vice-président de la FIM-CSN.**

### **À propos**

Les organisations signataires de ce communiqué comprennent : Nature Québec, Unifor Québec, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), le Syndicat des Métallos, la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs, la Fédération des pourvoiries du Québec et la Fédération québécoise pour le saumon atlantique. Ces organisations se rassemblent pour défendre un avenir durable et équitable pour les forêts du Québec, dans le respect des communautés et des écosystèmes.

– 30 –

**Contact médias**

**Lucie Bédet**, chargée des communications  
Nature Québec  
581-980-8198 | [lucie.bedet@naturequebec.org](mailto:lucie.bedet@naturequebec.org)

**Véronique Figliuzzi**, représentante nationale aux communications  
Unifor  
514-212-6003 | [veronique.figliuzzi@unifor.org](mailto:veronique.figliuzzi@unifor.org)

**Thierry Larivière**, conseiller aux communications  
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)  
514-966-4380 | [Thierry.lariviere@csn.qc.ca](mailto:Thierry.lariviere@csn.qc.ca)

**Jocelyn Desjardins**, relations avec les médias et communications  
Syndicat des Métallos  
(514) 604-6273 | [jdesjardins@metallos.ca](mailto:jdesjardins@metallos.ca)

**Marilou Gagnon**, conseillère syndicale aux communications  
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)  
514-248-6277 | [gagnonm@csd.qc.ca](mailto:gagnonm@csd.qc.ca)

**Charlène Daubefeld**, directrice des communications  
SNAP Québec  
514-378-3880 | [communications@snapquebec.org](mailto:communications@snapquebec.org)

**Daphné Brochu**, coordonnatrice des communications  
Zecs Québec  
(418) 527-0235 # 505 | [daphne.brochu@reseauzec.com](mailto:daphne.brochu@reseauzec.com)

**Dominic Dugré**, Président - directeur général  
Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)  
418-877-5191 | [ddugre@fpq.com](mailto:ddugre@fpq.com)

**Antoine Roy-Audy**, chargé de projet communications et sciences  
Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)  
418-847-9191 # 107 | ju

**À propos de Nature Québec**

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de scientifiques, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 150 000 membres et sympathisant.es et est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En ville comme en région, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : [naturequebec.org](http://naturequebec.org)

**À propos d'Unifor-Québec**

Unifor-Québec représente près de 55 000 membres dans le secteur privé, dont 14 000 dans la filière forestière et est affilié à la plus grande centrale syndicale québécoise, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

**À propos de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)**

La Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN) rassemble plus de 28 000 travailleuses et travailleurs. La FIM-CSN fait partie de la Confédération des syndicats nationaux qui compte plus de 330 000 membres au Québec.

**À propos du Syndicat des Métallos**

Le Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, est le plus important syndicat du secteur privé au Québec. Il regroupe plus de 60 000 travailleurs et travailleuses de tous les secteurs économiques.

**À propos de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) est l'une des quatre centrales syndicales du Québec. Elle représente quelque 72 000 membres qui œuvrent dans la plupart des secteurs d'activité économique du Québec, dont l'industrie forestière.

**À propos de la SNAP Québec**

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature. La SNAP Québec travaille à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Elle veille également à la bonne gestion des aires protégées existantes. Fondée en 2001, la SNAP Québec a contribué à la création de plus de 120 000 km<sup>2</sup> d'aires protégées au Québec, comme le parc national Tursujuq.

Pour en savoir plus : [www.snapquebec.org](http://www.snapquebec.org)

**À propos de Zecs Québec**

Fondée en 1983, Zecs Québec, ou la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (FQGZ), est un organisme à but non lucratif au même titre que les 62 OGZ qu'elle regroupe. Zecs Québec et les 63 zecs forment ensemble le Réseau Zec. Zecs Québec est la

porte-parole officielle nommée par le gouvernement pour représenter les zecs et défendre leurs intérêts. Zecs Québec ne constitue pas une autorité supérieure aux zecs. Son rôle est plutôt de soutenir les gestionnaires de zecs et de leur fournir des services.

**À propos de la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)**

La FPQ représente plus de 350 pourvoiries opérant sur le territoire québécois, des petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'offre d'activités de chasse, de pêche et de villégiature. Les pourvoiries constituent le plus grand réseau d'hébergement en milieu naturel au Québec et son impact économique total s'élève à plus d'un demi-milliard de dollars. Chaque année, plus de 577 000 personnes, dont 90% proviennent du Québec, fréquentent les pourvoiries.

**À propos de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)**

La Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) est un organisme à but non lucratif dont la raison d'être est d'unir et de représenter les intérêts de l'ensemble des intervenants du secteur du saumon au Québec, incluant les organismes gestionnaires de rivières, des pourvoiries, des municipalités, des groupes de recherche, des organismes autochtones, les saumoniers et saumonières ainsi que des groupes et entreprises intéressés par la cause du saumon et la protection des rivières. Elle fait également la promotion de la pêche sportive comme levier de développement économique régional durable.